

# Le rapport 2008 validé

C'était au terme de deux jours de travaux qui ont pris fin jeudi dernier au ministère de la Justice.

**P**romotion et protection des droits civils et politiques, protection des droits économiques, sociaux et culturels, questions transversales de protection des droits de l'Homme. Tels sont les trois parties du rapport 2008 sur l'état des droits de l'Homme au Cameroun. C'est donc en trois groupes que les participants

à l'atelier de validation se sont scindés pour travailler durant deux jours. Au terme des discussions, ce document, qui se veut une référence en la matière dans notre pays, a été amendé et validé par les différentes parties prenantes de la société. Mais quelques recommandations ont été faites, en vue d'améliorer les prochaines édi-

tions.

Il s'agit entre autres de produire le rapport en français et en anglais, de mener une réflexion pour l'acquisition d'outils permettant de fournir un rapport plus éloquent. Les participants ont également recommandé l'organisation de séminaires à l'intention des parties prenantes pour la mise à niveau par rapport aux données à collecter. Il a été préconisé que l'Etat veille au respect scrupuleux de la gratuité de l'enseignement au niveau primaire. En terme d'observations, on a relevé la nécessité d'ajouter la fermeture des chaînes de télévision et de radio opérée en 2008.

En clôturant les travaux, Maurice Kamto, ministre délégué auprès du ministre de la Justice a salué la présence effective de toutes les parties prenantes de la société, qui ont passé outre les différentes sensibilités pour « aller à l'essentiel et apporter une plus value à ce rapport ». Les participants ont, par ailleurs, émis le souhait de voir cette initiative du ministère de la Justice aboutir à un forum national sur les droits de l'Homme, histoire d'avoir une vitrine de toutes les autres administrations.



*Tout le monde est tombé d'accord.*

**Jocelyne NDOUYOU-MOULIOM**